

# Formulaire de dépôt de projet

pour

## L'initiative de journalisme local de Patrimoine Canadien

par



CACTUS ( L'Association canadienne des usagers et stations de télévision  
communautaires)

en association avec



Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Canada

# Demande d'aide financière dans le cadre de l'Initiative de journalisme local (IJL) de Patrimoine Canadien

## Guide de candidature

### *Mise en contexte*

Le budget fédéral 2018 a annoncé que 50 millions de dollars seraient mis de côté sur 5 ans pour soutenir le journalisme à but non lucratif dans les communautés mal desservies. L'objectif du gouvernement est que la majorité de ce financement soutienne les "journalistes professionnels" pour la production de "journalisme civique" : c'est-à-dire la couverture et les commentaires qui soutiennent la vie démocratique de la communauté, y compris le conseil municipal, les élections, les commissions scolaires, les conseils de bande et d'autres organisations et intervenants communautaires importants dont les activités ont un impact significatif sur la communauté.

CACTUS et la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (la Fédération) ont été sélectionnés avec cinq autres organismes pour servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les médias afin de déployer cet argent dans le cadre d'un programme pilote d'une durée de 18 mois (du 1er octobre 2019 au 31 mars 2021).

Le programme a été reconduit par le ministère du Patrimoine canadien pour 3 années supplémentaires (du 1er avril 2021 au 31 mars 2024), avec une allocation additionnelle pour 2021-22 et 2022-23 afin de pouvoir étendre le soutien aux communautés mal desservies et aux voix sous-représentées dans les médias, en particulier les communautés autochtones, racialisées et de langue officielle minoritaire. Pour les trois années de cette phase 2, CACTUS aura donc comme mission de distribuer :

\*la valeur d'un peu plus de 2 millions de dollars aux organisations de médias communautaires qui sont mal desservies géographiquement

\*dont un minimum de 1,1 million de dollars doit soutenir d'autres voix sous-représentées.

Idéalement, les journalistes embauchés dans le cadre de cette deuxième enveloppe appartiendront eux-mêmes à un groupe sous-représenté. Dans certains cas, si des candidats qualifiés issus des minorités ne peuvent être trouvés, des partenariats créatifs peuvent être envisagés; par exemple, un journaliste professionnel ou établi qui n'appartient pas à un groupe sous-représenté pourrait travailler avec un stagiaire issu d'un groupe sous-représenté.

### ***Éligibilité:***

Les membres et non-membres de CACTUS et de la Fédération sont éligibles s'ils :

- 1) sont des organisations à but non lucratif, détenues et gérées par la communauté
- 2) produisent et distribuent des médias communautaires audiovisuels
- 3) forment et aident les citoyens et les organisations locales à créer du contenu dans le cadre d'un mandat d'accès libre.
- 4) sont journalistiquement "mal desservis" et connaissent une pauvreté de l'information
- 5) peuvent démontrer un engagement à servir les communautés sous-représentées.

### ***Détails du projet:***

Les TCA peuvent demander un financement allant jusqu'à 60,000.00 dollars par an pour embaucher un journaliste pendant 18 mois. Cela inclus tous les coûts liés à l'emploi (assurance emploi, RQAP, CNSST, etc.), la TVH, la TVS ou la TVQ s'ils engagent des pigistes indépendants. Une partie du financement (en moyenne 5%) peut être utilisée pour acheter du matériel de production afin de permettre aux journalistes de travailler dans un environnement adéquat. Les déplacements vers des régions éloignées peuvent également être considérés comme des coûts éligibles.

Les organisations hôtes peuvent également demander un financement pour mettre à niveau le matériel de distribution afin d'atteindre de nouveaux téléspectateurs avec le contenu supplémentaire. Le montant total du programme est limité, la priorité sera donc donnée aux besoins les plus pressants.

Des contrats standards et des contrats de travailleurs indépendants requis en vertu de l'IJL, y compris les dispositions relatives aux politiques de lutte contre le harcèlement et à l'équité en matière d'emploi, vous seront fournis.

## *Engagements envers le programme*

Les organisations hôtes qui emploient des journalistes dans le cadre de l'Initiative de journalisme local devront travailler avec les citoyens et les organisations locales pour produire en supplément de leur production régulière:

- Trois reportages à fonction civique (c'est-à-dire des sujets différents) par semaine\*1.
- Un minimum d'une heure et une moyenne de deux heures de journalisme à vocation civique par semaine\* (les jours fériés et les semaines de vacances ne sont pas inclus dans ce total).

Ce niveau de production s'ajoute à la production produite avant que le journaliste ne soit engagé dans le cadre de l'IJL. Les journalistes travaillant à moins de 2/3 temps devront catalyser une partie de cette quantité.

Le contenu journalistique produit dans le cadre de cette initiative sera mis à la disposition du grand public et d'autres médias au Canada sous une licence Creative Commons. Chaque organisme hôte diffusera le contenu par le biais de son propre émetteur, du système de câblodistribution local et/ou du site Web, ainsi que par le biais d'un portail national de médias communautaires établi et maintenu par CACTUS [ComMediaPortal.ca/PortailMédias.ca](http://ComMediaPortal.ca/PortailMédias.ca). Tout le contenu produit par le journaliste de l'INJ sous contrat doit être téléchargé simultanément sur la plateforme de distribution nationale de l'émission.

Les journalistes ainsi que leurs superviseurs au sein de l'organisme d'accueil devront assister à une série de réunions de développement de projet afin de passer en revue les exigences en matière de reportage dans le cadre du programme, de développer et d'affiner les formats journalistiques à fonction civique et le contenu à fournir, et de partager et d'améliorer les compétences en matière de journalisme de données et de distribution dans les médias sociaux. Les organisations d'accueil doivent être prêtes et rendre disponible les journalistes et leurs superviseurs pour l'une ou l'autre des occasions:

- pour une formation de 3 à 4 jours hors de la communauté d'accueil (auquel cas les frais de déplacement seront payés dans le cadre du programme),
- ou pour environ 10 heures de formation en ligne réparties sur plusieurs jours, si les réunions en présentiel ne sont pas possibles en raison des restrictions de déplacements dûes à la COVID ou d'autres contraintes.

Des formations professionnelles supplémentaires pourront être proposées en fonction des besoins, sans frais pour les organisations participantes.

Bien que le principal support de production soit la vidéo, nous encourageons les candidats

à examiner dans quelle mesure le contenu produit dans le cadre du programme pourrait être diffusé simultanément sur d'autres supports afin de toucher davantage de sphères de la communauté, par exemple sous forme imprimée (en ligne) ou de podcasts audio. L'examen de la production et de la distribution multimédia sera inclus dans la réunion de développement du projet.

\* Voir l'annexe A pour plus de détails sur les résultats attendus du programme.

## *Processus de dépôt de candidature*

Si votre organisation souhaite accueillir un journaliste dans le cadre de l'Initiative de journalisme local, veuillez remplir la demande suivante. Les responsables de programme de CACTUS et de la Fédération sont disponibles pour vous aider si vous avez des questions. Ils peuvent également avoir des questions à vous poser suite au dépôt de votre candidature.

Les demandes dûment remplies doivent être envoyées par courriel d'ici vendredi le 1er octobre 2021 à minuit.

Les candidatures seront évaluées par un jury composé d'au moins trois représentants de l'organisme administrateur (Fédération et CACTUS) qui ne sont ni membres, ni employés, ni associés à un postulant.

Les critères de sélection comprendront les éléments suivants:

- Être une organisation sans but lucratif
- Avoir la capacité de former et soutenir les citoyens et les organisations locales dans sa production
- Être en mesure de diffuser le plus largement possible le contenu vidéo à sa communauté
- Faire partie d'une communauté mal desservie ou d'un désert informationnel où la présence d'un journaliste pourrait atténuer le problème
- Recherche de l'équilibre géographique, linguistique et ethnoculturel
- Accroître la présence du journalisme à caractère civique dans le plus grand nombre possible de communautés mal desservies
- Démontrer un engagement et un plan concret pour accroître l'inclusion des voix sous-représentées dans sa communauté

Toutes les informations fournies dans le cadre de cette procédure resteront confidentielles, bien que certains faits et chiffres puissent être agrégés (par exemple, salaires moyens, durée moyenne de la production). Utilisez la dernière page du formulaire pour compléter toute question pour lesquelles vous auriez manqué d'espace auparavant.

Si vous avez des questions, contactez **Cathy Edwards**, [cathy@timescape.ca](mailto:cathy@timescape.ca), 819-456-2237

# Formulaire

## 1. Coordonnées de l'organisme:

Nom de l'organisme: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Personne ressource : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

SVP joindre les documents suivants à votre formulaire:

Charte d'incorporation ou Statut de constitution de coopérative et règlements généraux

Liste des membres du conseil d'administration

Rapport financier le plus récent

## 2. Logistique:

2.1 Si vous receviez une subvention dans le cadre l'Initiative pour engager un journaliste, pourriez-vous trouver dans votre communauté une personne possédant les qualifications appropriées ?

Oui     Non

2.2 CACTUS aidera les communautés dans le processus d'embauche, y compris en trouvant des journalistes d'ailleurs disposés à travailler dans votre communauté si aucun n'est disponible localement. Si vous avez répondu "Non" et que vous vivez dans une communauté éloignée, veuillez estimer les frais de déplacement pour rejoindre votre communauté depuis le grand centre le plus proche.

---

---

## 3. À propos de votre organisme de médias communautaires

3.1 Depuis combien de temps l'organisme existe-t-il?

---

3.2 Qu'est-ce qui a motivé sa création (ex. Pas d'autres sources de nouvelles locales, désir des citoyens de posséder un média etc.)

---

---

---

3.3 Quelles sont les autres sources d'informations locales dans votre région? (ex: journaux locaux ou régionaux, émissions de radio et de télévision publiques ou privées, sites web d'information.) Nous comptons sur vous pour fournir à Patrimoine canadien des informations précises sur les «communautés mal desservies». Notez qu'il peut y avoir de l'information locale disponible, mais qu'elle ne soit pas nécessairement distribuées par des médias soutenant la démocratie locale, ou que certains groupes soient mal représentés. S'il vous plaît élaborer sur ces questions.

---

---

3.4 Combien d'employés (permanents ou contractuels) travaillent pour vous? Remplissez le tableau suivant. Si vous avez besoin de plus d'espace, vous pouvez utiliser la dernière page du formulaire pour ce faire. Nombre d'employés/contractuels:

<b>Role</b>	<b>Poste</b>	<b>Heures/semaine</b> <b>Salaire</b>

3.5 Combien de bénévoles réguliers aident à la production, et quels sont leurs rôles ? Veuillez noter les déficiences en matière de compétences. (Il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les bénévoles ; décrivez-les simplement en tant que groupe. Par exemple : "Nous avons 22 bénévoles réguliers, qui remplissent tous les rôles de production, de l'animation à l'utilisation de la caméra, en passant par l'audio sur une base hebdomadaire. Cependant, nous avons des difficultés à trouver des bénévoles qui sont aptes à utiliser les logiciels de montage").

---

---

3.6 Combien d'autres bénévoles occasionnels participent de temps en temps, et quels sont leurs rôles ? (par exemple, "Nous avons 30 à 40 autres bénévoles occasionnels qui aident dans des rôles techniques sur des productions mobiles").

---

---

---



3.7 Combien d'heures de programmation originale diffusez-vous par semaine? Décrivez vos 4 principales émissions. Si vous en avez plus, écrivez le total d'heures de production de toutes vos émissions.

<b>Titre de l'émission</b>	<b>Sujet et format (combien de minutes)</b>	<b># d'heures/semaine</b>
<b>TOTAL D'HEURES</b>		

3.8 Quelles autres type d'émissions avez-vous produit par le passé? Nous aimerions en savoir plus sur votre capacité de production et le type d'émissions produites.

<b>Titre de l'émission</b>	<b>Sujet et format (combien de minutes)</b>	<b># d'heures/semaine</b>
<b>TOTAL D'HEURES</b>		

3.9 Produisez-vous actuellement du contenu d'information "civique" comme par exemple, la couverture du conseil municipal avec une période de questions pour les téléspectateurs. EX: Conseil en action, Conseil municipal, 90 minutes, 1.5h/semaine.

<b>Titre de l'émission</b>	<b>Sujet et format (combien de minutes)</b>	<b># d'heures/semaine</b>
<b>TOTAL D'HEURES</b>		

3.10 Dites-nous comment et où votre contenu est distribué. Si vous ne connaissez pas les chiffres, vous pouvez simplement les estimer pour nous donner une idée de la couverture dont vous jouissez.

<b>Plateforme</b>		<b>Population desservie</b>	<b>Nombre de téléspectateurs potentiels (abonnés du câble ou au service internet)</b>	<b>Nombre de téléspectateurs estimés qui regardent vos émissions (par exemple, "vues" par semaine)</b>
<b>Over-the-air</b>				
<b>Câblo-distribution</b>				
<b>Internet: en direct ou en rediffusion</b>				
<b>Autre (par exemple, distribution mobile)</b>				
<b>Médias sociaux</b>	<b>(Plateformes utilisées)</b>	<b>(Portée géographique des messages si vous ciblez un public différent via les médias sociaux)</b>		<b>(nombre visiteurs qui vous suivent sur chaque plateforme)</b>

3.11 Avez-vous présentement un journaliste rémunéré à votre emploi?

Oui     Non

#### ***4. Accueillir un journaliste de l'IJL***

4.1 Si « oui », qu'espérez-vous accomplir en accueillant un deuxième journaliste? La priorité sera donnée aux organisations: 1)qui n'ont actuellement pas de journaliste 2)qui ont des journalistes mais qui ne peuvent couvrir tout leur territoire de desserte.

---

---

---

4.2 Si « non », dites-nous ce que vous espérez accomplir en accueillant un journaliste? Soyez aussi spécifique que possible. Par exemple: produire un format d'émission particulier que votre organisation n'a jamais eu la capacité de produire; construire des ponts/partenariats ou offrir une couverture aux municipalités de votre territoire de desserte non représentées en ce moment; offrir une couverture

---

---

---

4.3 Que vous ayez répondu "Oui" ou "Non", comment vos objectifs d'accueil d'un journaliste et d'amélioration de la quantité et de la qualité de la production médiatique civique sont-ils liés au mandat principal de votre organisation tel que décrit dans la question 3.2?

---

---

---

4.4 Veuillez décrire brièvement comment vous prévoyez utiliser un journaliste de l'IJL pour accroître le service aux personnes sous-représentées dans votre communauté. Veuillez décrire les groupes cibles de votre communauté (par exemple, les autochtones, les noirs, les multiculturels, les GBLTQ2S,) les handicapés, les minorités de langue officielle (par exemple, le français dans les communautés anglophones, l'anglais dans les communautés francophones). Votre plan ne doit pas seulement inclure la façon dont vous allez "couvrir" les questions liées à ces communautés. L'objectif est d'augmenter les voix locales diverses dans votre production médiatique. Vous pouvez également atteindre cet objectif en embauchant un journaliste issu d'une communauté sous-représentée.

---

---

---

4.5 Combien d'heures par semaine votre journaliste devrait travailler pour accomplir votre mission?

---

4.6 Combien de mois pensez-vous avoir besoin du journaliste pour atteindre ces objectifs ? (La durée maximale du placement dans le cadre l'Initiative est de 18 mois).

---

4.7 Combien devrez-vous payer un journaliste (par heure) pour attirer une personne qualifiée dans votre communauté, en accord avec le salaire moyen de votre personnel et en reflétant le coût de la vie? S'il-vous-plaît, élaborer. L'Initiative permet un maximum de 60 000 \$ par journaliste, y compris les dépenses liées à l'emploi ou TVQ. La plupart de nos partenaires offrent entre 20 et 25 \$ de l'heure.

---

4.8 Préférez-vous engager le journaliste en tant que pigiste ou en tant qu'employé ?

---

4.9 Veuillez calculer la somme totale dont vous auriez besoin pour retenir les services du journaliste, y compris le taux horaire que vous avez fourni, les taxes applicables que vous devrez payer si le journaliste est un pigiste, ou le RPC, l'AE, les prestations de santé et tout autre coût obligatoire lié à l'emploi. Veuillez ventiler ces éléments à l'aide des lignes ci-dessous, en indiquant le total des coûts salariaux que vous demandez :

Heures par semaine: \_\_\_\_\_

Montant par heure: \_\_\_\_\_

**Montant hebdomadaire total avant dépenses reliées à l'emploi ou TVQ:**

RQAP (.0692%) \_\_\_\_\_

Assurance emploi (1.68%) \_\_\_\_\_

RRQ (pension) (5.7%) \_\_\_\_\_

CSST (1.51%) \_\_\_\_\_

FSS (1.65%) \_\_\_\_\_

CNT (0.07%) \_\_\_\_\_

ou TVQ ( tant que pigiste) \_\_\_\_\_

**Rémunération hebdomadaire totale :** \_\_\_\_\_

Nombre de semaines demandées : \_\_\_\_\_

**Salaire total demandé pour le journaliste :**

---

4.10 A quel moment de l'année auriez-vous besoin du journaliste et quand pourrait-il prendre des vacances ? (Certaines stations diffusent des rediffusions en été, et la charge de travail est moindre. Pour d'autres, il peut y avoir plus de couverture des vacances et des émissions spéciales pendant les périodes creuses). \_\_\_\_\_

4.11 Avez-vous des ressources (bénévoles, autres employés) à qui le journaliste embauché pourrait transmettre ses connaissances afin de permettre à votre station de conserver les compétences et le savoir-faire acquis?

4.12 En nous basant sur le mode de fonctionnement de nos membres, nous avons estimé dans notre proposition à Patrimoine canadien que chaque journaliste à plein temps embauché dans le cadre de l'Initiative (35 heures par semaine) faciliterait la production de deux heures supplémentaires de contenu médiatique civique par semaine. Il pourrait s'agir de couverture du conseil municipal (si vous ne le faites pas déjà), d'un bulletin de nouvelles traditionnel ou d'un magazine d'information, d'une émission-débat sur les affaires publiques, etc. Cela vous semble-t-il réaliste pour votre organisation ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

---

---

---

4.13 Si ce n'est pas le cas, y a-t-il quelque chose dont vous avez besoin pour rentabiliser au maximum le temps du journaliste, afin d'atteindre cet objectif ? Par exemple, il se peut que vous manquiez d'équipement de collecte d'informations, de logiciel de planification, ou d'espace pour que le journaliste puisse travailler ou former des volontaires. Veuillez préciser et indiquer le coût de ce dont vous auriez besoin.

---

---

---

4.14 Dans notre proposition préliminaire à Patrimoine canadien, afin de diversifier les plateformes sur lesquelles les membres de la communauté pourraient accéder au contenu civique créé dans le cadre de ces subventions, nous avons transmis que CACTUS encouragerait les bénéficiaires de subventions à produire au moins 20 % du contenu sur un deuxième support. Par exemple, si votre principal moyen de production est la vidéo pour la télévision, un second moyen pourrait être un article imprimé en ligne ou un podcast. La plupart des jeunes journalistes susceptibles d'être embauchés dans le cadre de ce programme sont habitués à produire simultanément sur plusieurs supports. Est-ce que 20 % vous semble réaliste, ou pensez-vous qu'une plus grande partie ou la totalité du contenu pourrait être disponible dans des formats multiples si le journaliste développe un processus de production multimédia dès le départ ? Veuillez expliquer pourquoi ou pourquoi pas. Nous souhaitons encourager la production multiplateforme afin de toucher le plus grand nombre de personnes possible (et nous formerons les journalistes à ces méthodes s'ils n'ont pas déjà l'expertise nécessaire) mais nous voulons que nos engagements et les vôtres dans le cadre de l'Initiative soient réalistes.

---

---

---

4.15 Afin de rentabiliser au maximum le temps du journaliste, existe-t-il des moyens d'accroître la portée technique du contenu supplémentaire ? Par exemple :

- Exploitez-vous pleinement les médias sociaux ? Auriez-vous besoin d'une mise à niveau du serveur pour afficher sur votre site web tout le contenu supplémentaire créé dans le cadre de cette subvention ?
- Auriez-vous besoin d'une mise à niveau de votre site Web pour y afficher le contenu de l'Initiative ?

Si oui, indiquez le coût et donnez des détails.

---

---

---

4.16 Pensez-vous que le développement des compétences et de l'infrastructure qui se produira en raison de la présence du journaliste se traduira soit par :

- un contenu médiatique civique supplémentaire produit par le personnel et/ou les bénévoles existants
- une plus grande portée de ce contenu à long terme

... après la fin du programme financé ?

Pourquoi ou pourquoi pas ?

---

---

---

Y a-t-il autre chose de pertinent à savoir à propos de votre demande?

---

---

Signé par : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

# Annexes

## *Annexe A : Quel est le lien entre le journalisme citoyen et l'Initiative de journalisme local ?*

Alors que les journalistes qui seront déployés dans le secteur privé par certains des organismes administrateurs, d'autres vont opérer comme des journalistes traditionnels (consacrant tout leur temps à rechercher et produire du contenu). L'une des forces de la candidature de la Fédération à Patrimoine canadien était que la mission des médias communautaires impliquait la formation et l'habilitation des bénévoles à produire du contenu, entraînant les retombées suivantes :

- les compétences, processus et infrastructure du journalisme d'information vont demeurer dans la communauté après que le soutien pour payer un journaliste aura cessé
- la personne payée pour effectuer un travail de journaliste étant accompagnée de citoyens, elle sera en mesure de produire davantage de contenu que si elle travaillait seule

Par conséquent, nous nous attendons des personnes qui vont travailler comme journalistes (avec les TCA et grâce à ce programme) qu'elles remplissent également une triple mission de formation, de médiation, et d'« éditorialisation » (au sens de *curation*), jouant ainsi davantage un rôle de rédactrices de nouvelles, engageant d'autres membres du personnel et des bénévoles dans le processus de production de contenu.

Une partie de la rencontre de développement de programme auquel les journalistes vont assister avec leurs superviseurs au début de leur déploiement (par téléphone, vidéoconférence ou en personne) sera dédiée aux éléments à prendre en considération pour inclure les citoyens et les organisations locales dans le processus de production, et à l'examen de la question de savoir comment générer un dialogue et de l'engagement autour de sujets civiques dans la communauté.

## *Annexe B : Définitions*

**Journaliste :** Patrimoine canadien exige que les journalistes employés dans le cadre de ce programme soient « professionnels ». Bien qu'il n'ait pas fourni une définition officielle de « journaliste professionnel », ils devraient avoir un diplôme de journalisme ou l'expérience équivalente, de telle sorte qu'ils soient à l'aise pour réaliser des reportages qui aient une portée politique, nécessitant des investigations et touchant des situations complexes. Ils devraient avoir les aptitudes nécessaires pour rendre compte des enjeux associés aux sujets traités de manière critique et équilibrée. Ils devraient être reconnus par leurs pairs comme journalistes, avoir de nombreuses nouvelles publiées à leur actif (pour les diplômés récents, les travaux académiques seront considérés), et dédier autant de temps que raisonnablement possible au journalisme (en reconnaissance du fait que le journalisme est maintenant une trajectoire entrepreneuriale, pas



nécessairement une profession où il est possible d'obtenir une position rémunérée à temps plein)

**Journalisme civique :** Le journalisme civique désigne la collecte, la diffusion d'information et la réalisation d'enquêtes à l'intention d'un public par un journaliste professionnel assujéti à un code d'éthique reconnu (p. ex. celui de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec [FPJQ] ou celui du Conseil national des médias du Canada [CNMC]). Cette information peut avoir trait aux activités des institutions civiques du pays (p. ex. les tribunaux, les hôtels de ville, les conseils de bande, les conseils scolaires, le parlement fédéral ou les législatures provinciales) ou à des sujets d'intérêt public pour la société. Pour les besoins de l'Initiative, les chroniques d'opinion, les éditoriaux et les publiereportages ne constituent pas du journalisme civique. **Nouvelles :** Le mot « nouvelles » en relation avec ce programme n'implique pas nécessairement un téléjournal typique des grandes villes, constitué de petits segments. Les émissions d'information civique produites en lien avec l'IJL pourraient inclure la diffusion intégrale des séances d'un conseil de ville, un *talk-show* d'analyse politique concernant une rencontre politique (avec ou sans public en studio), ou des segments de type magazine de nouvelles ou des documentaires, eux aussi plus longs qu'à l'habitude. Le format devrait répondre aux besoins de votre communauté. Les candidats vont recevoir de l'aide pour préciser leurs livrables de la programmation liée à l'IJL lors de la rencontre de développement de programme qui aura lieu au début de la période de déploiement de la personne retenue pour être journaliste.

**Communauté mal desservie :** Une communauté mal desservie, du point de vue du journalisme civique, pourrait être un désert informationnel, elle pourrait être aux prises avec de la pauvreté d'information, subissant un manque total de journalisme d'enquête de qualité, ou encore la couverture pourrait être inégale se concentrant sur certains sujets, segments de la population et secteurs géographiques, au détriment des autres. Dans le cadre du dépôt de candidature, nous demandons aux organisations de nous fournir une liste des médias d'information disponibles dans leur région, et de préciser quels sont leurs buts en accueillant un journaliste professionnel.

## ***Annexe C : Diffusion***

Chaque organisation bénéficiaire va diffuser le contenu par le biais de son câblodistributeur, son propre site web, et/ou d'autres moyens approuvés par la Fédération et CACTUS.

Le contenu de chaque organisation bénéficiaire sera également diffusé par le biais d'un portail de médias communautaires national, [PortailMédias.ca/ComMediaPortal.ca](http://PortailMédias.ca/ComMediaPortal.ca), administré par CACTUS et la Fédération. Les journalistes téléchargeront régulièrement des contenus du site web de leurs organisations bénéficiaires pour qu'ils soient disponibles également sur le portail national.

Le but du portail national des médias communautaires est de :

- faire la promotion mutuelle de contenus entre les organisations bénéficiaires de même

- qu'avec d'autres organisations de médias communautaires;
- mettre de l'information en contexte pour d'autres médias et leur permettre de la télécharger, (un demande clé de Patrimoine Canada);
- agréger des contenus provenant de différentes parties du pays concernant des enjeux communs ou apparentés;
- permettre la collaboration entre des journalistes embauchés en vertu de l'IJL;
- soutenir la participation du public et favoriser les prises de conscience ; par exemple, en autorisant les commentaires et en aménageant des espaces de conversation virtuels;
- soutenir le développement de la littératie médiatique au sein de la population.

Les organisations bénéficiaires pourront recevoir du soutien, au besoin, pour être en mesure de publier les contenus réalisés dans le cadre de ce programme sur leur site web, et pour assurer une intégration harmonieuse des contenus entre leur site web et le portail national. Les organisations bénéficiaires pourront aussi faire appel à du soutien si elles ont besoin d'équipements qui pourraient accroître significativement la portée du travail effectué par le journaliste dans l'objectif de mieux desservir les communautés ; ce pourrait être, par exemple, des moyens de rejoindre de nouveaux auditoires et des secteurs géographiques voisins, eux aussi mal desservis

## ***Annexe D : Réunion de développement du programme***

Les journalistes ainsi que leurs superviseurs au sein de l'organisation hôte devront participer à une réunion de développement de projet, en ligne ou en présentiel, lorsque les conditions de COVID le permettront.

Les journalistes ainsi que leurs superviseurs au sein de l'organisation hôte devront participer à une réunion de développement de projet, en ligne ou en présentiel, lorsque les conditions du COVID le permettront, afin d'examiner les exigences en matière de reportage dans le cadre du programme, de développer et d'affiner les formats journalistiques civiques et le contenu à fournir, ainsi que de partager et d'améliorer les compétences en matière de journalisme de données et de diffusion sur les médias sociaux.

Lorsque les conditions permettent de se réunir en personne, les organisations d'accueil doivent être prêtes à ce que leurs journalistes et leurs superviseurs passent 3 à 4 jours hors de la communauté d'accueil ou, en cas de réunion en ligne, à ce qu'ils passent au moins 3 heures par jour pendant six jours pour assister aux réunions en ligne. En cas de réunion en personne, les frais de déplacement seront pris en charge par l'IJL.

Objectif de la réunion :

- Partager et renforcer les compétences nécessaires pour tirer le meilleur parti de cette opportunité.
- Développer les formats et les livrables du programme de journalisme civique.
- Développer les exigences en matière de rapports de l'IJL et les processus de partage de

contenu.

- Renforcer les objectifs communs et les capacités des journalistes et des organisations de médias communautaires.

Sujets spécifiques à discuter :

- Produire du journalisme civique avec des journalistes citoyens et des organisations locales.
- Le journalisme de données : comment exploiter les données du gouvernement et les autres sources ouvertes et libres de droits
- Exploitation de plateformes supplémentaires (multimédia, médias sociaux) et promotion locale
- Tirer le meilleur parti du portail national des médias communautaires
- Élaboration de formats et de produits livrables pour le programme de journalisme civique
- Exigences en matière de rapports sur l'IJP
- Examiner les normes du lieu de travail pour garantir l'équité en matière d'emploi et les obligations contractuelles de l'IJL